

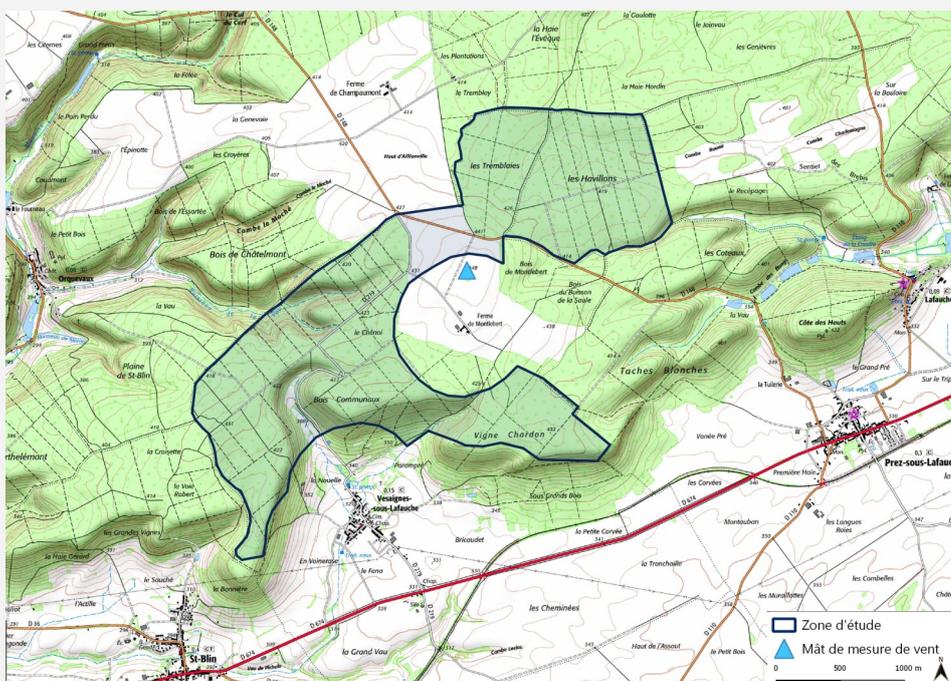
BULLETIN D'INFORMATION N°1 – Un projet éolien sur votre commune

Vesaignes-sous-Lafauche et Prez-sous-Lafauche

Juin 2020

LE PROJET EOLIEN AVANCE :

Les premiers contacts entre la société EPURON et les élus des communes de Vesaignes-sous-Lafauche et Prez-sous-Lafauche ont eu lieu fin **2018**. Après une présentation aux conseillers municipaux des deux communes, les élus ont pris une délibération favorable pour permettre d'initier les études sur la zone de projet.



Cette zone vous a été présentée lors d'une permanence publique dans les mairies d'implantation du projet le 19 mars 2019. Lors de cette journée, nous avons échangé avec les riverains présents sur l'éolien en France et plus particulièrement dans la région, ainsi que les étapes de développement d'un projet. Actuellement, nous en sommes à l'étape de réalisation des études : études de vent, paysagère, environnementale et acoustique. Ces études vont permettre d'étudier la biodiversité, le potentiel en vent et les enjeux paysagers de la zone d'étude et plus largement du territoire.

EPURON DEVIENT ERG DEVELOPPEMENT FRANCE :

Je profite de cette lettre d'information pour vous annoncer qu'après avoir rejoint le Groupe ERG en 2018, **la société EPURON a définitivement pris le nom de ERG DEVELOPPEMENT FRANCE** depuis le 1^{er} janvier 2020. L'équipe développement, quant à elle, reste inchangée, et se voit renforcée par l'expertise d'un groupe, qui fait partie des leaders européens en matière de production d'énergies vertes.

L'ensemble de l'entreprise ERG se joint à moi pour vous témoigner tout notre soutien face à cette crise sanitaire et nous restons à votre disposition pour toute question complémentaire sur le projet.



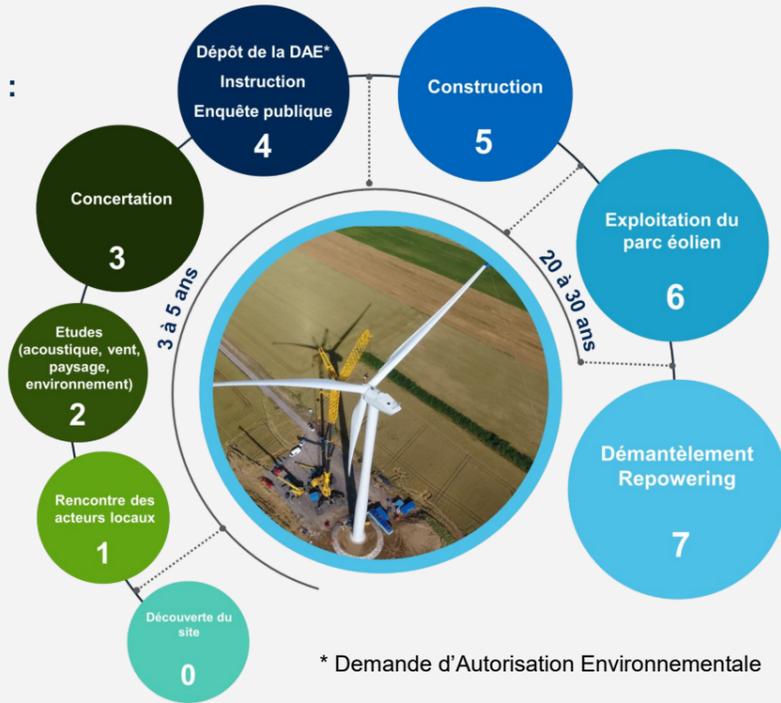
Solène D'INCA
Chef du projet éolien



LES ETAPES D'UN PROJET EOLIEN :

Un projet éolien s'étale sur plusieurs années, avec une phase de développement de 3 à 5 ans, une phase de construction, et une phase d'exploitation du parc pendant 20 à 30 ans.

ERG sera présent durant toute la durée de vie du parc éolien, la société étant propriétaire-exploitante des parcs. Ainsi nous resterons votre interlocuteur unique jusqu'au démantèlement ou repowering des machines.



POINT SUR LES ÉTUDES EN COURS :

Étude acoustique :

L'étude acoustique se déroule en trois étapes. Lors de la campagne de mesures, des microphones sont placés au niveau des habitations les plus proches de la zone de projet afin de déterminer le niveau de bruit actuel. Une fois les modèles et les implantations définis, l'expert acousticien simule numériquement les niveaux sonores que les éoliennes pourraient générer près de ces lieux de vie. Afin de se conformer à la réglementation en vigueur, il analyse les simulations et définit si nécessaire des mesures de réductions des émissions sonores (bridages). Après la construction du parc, ces mesures seront vérifiées par une campagne de réception acoustique.

Réalisée sur un mois, l'étude acoustique sera lancée durant l'hiver 2020 - 2021.



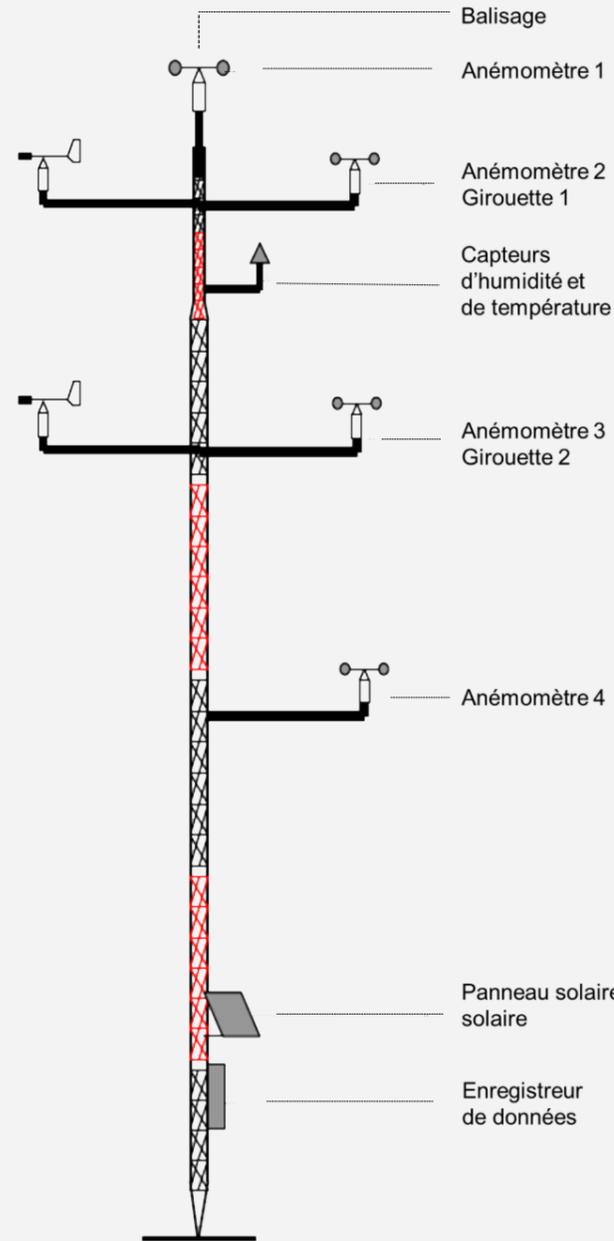
Étude environnementale :

L'étude environnementale a débuté en août 2019 pour une durée de 18 mois. Les experts recensent l'ensemble des espèces et habitats présents sur un périmètre large autour du projet et identifient leur comportement sur un cycle biologique complet, ce qui nous permettra d'optimiser l'implantation des éoliennes, tout en préservant l'activité de ces espèces.



Étude paysagère :

L'étude paysagère permet d'analyser le paysage et sa capacité à absorber un nouveau projet. Lancée en octobre 2019, l'analyse dure 6 à 8 mois. Les paysagistes recensent également les monuments historiques dans un périmètre de 20 km autour de la zone d'étude. Ils réaliseront des photomontages pour apprécier l'intégration du parc dans le paysage local.



Les girouettes analysent la direction du vent

Les anémomètres mesurent la vitesse du vent

Étude de vent :

Un mât de mesure de vent a été installé mi-mai près de la ferme de Montlebert à Vesaignes-sous-Lafauche. Il restera en place pendant au moins un an.

À quoi sert un mât de mesure ?

Le mât est une véritable station météorologique : il mesure avec une très grande précision le profil du vent sur site. Il enregistre sa vitesse, sa direction, ainsi que le taux d'humidité dans l'air et la température à chaque instant.

Comment les données sont-elles collectées et utilisées ?

Un panneau solaire alimente toutes les installations du mât de mesure et un enregistreur collecte les données. Ces résultats (vitesse et direction des vents, température, humidité) sont transmis par satellite puis analysés par un bureau d'étude. Ils seront croisés aux données des stations Météo France les plus proches pour orienter les choix d'implantation et le gabarit des éoliennes, mais aussi pour évaluer précisément la production d'électricité.

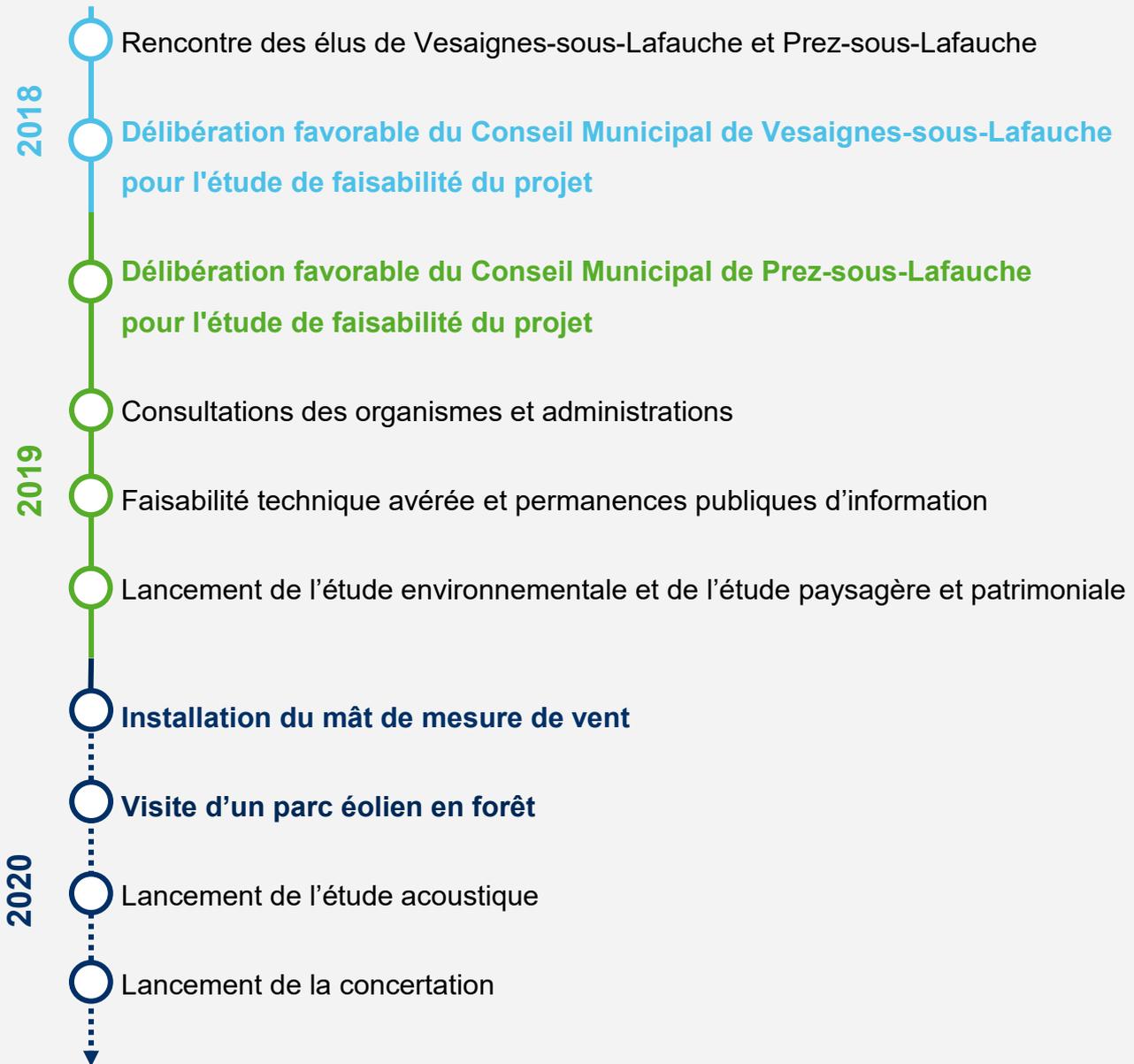
Pourquoi le mât est installé à cette emplacement ?

Afin d'avoir une mesure idéale du vent le mât doit être placé :

- Sur un point en hauteur,
- Proche de la zone de projet,
- Éloigné des obstacles majeurs à l'écoulement du vent, comme les habitations.



LES DATES CLÉS DU PROJET :



Concertation et information

Si vous souhaitez que nous abordions une thématique particulière lors des prochaines lettres d'information ou pendant la phase de concertation, n'hésitez pas à nous en faire part aux coordonnées ci-contre.

Retrouvez toutes les informations sur ce projet sur notre page internet dédiée : www.ergfrance.fr > Onglet « Nos réalisations », « Parc éolien de Vesaignes-sous-Lafauche et Prez-sous-Lafauche ».



Contact

Solène D'INCA

Email : sdinca@erg.eu

Téléphone: 06 31 57 07 83